AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-8-67 672541

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES) MEUSE
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire
67 STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

27 Juillet 1967

Supplément n° 3 au Bulletin du mois de Juillet 1967

/ Avertissement /

V I G N E

MILDIOU

L'état sanitaire du vignoble vis-à-vis du Mildiou est généralement satisfaisant. Toutefois, la persistance de la période orageuse augmente les risques de repiquage à partir des rares taches existantes et il paraît nécessaire de conseiller une nouvelle application fongicide sur l'ensemble du vignoble.

Ce traitement, qui devrait être le dernier contre le Mildiou aura en outre une heureuse influence sur l'aoûtement des sarments. On l'exécutera dans la période du 29 Juillet au 2 Août. Choisir de préférence un produit fongicide ayant une longue rémanence.

Poursuivre les opérations de rognage.

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Vignoble de l'Arrondissement de WISSEMBOURG)

Un traitement insecticide devra être réalisé dans la période du 31 Juillet au 5 Août.

ARAIGNEES ROUGES (Métatétranychus ulmi)

Nous avons déjà signalé l'extension des foyers d'Araignées rouges et l'apparition de ces déprédateurs dans de nombreux secteurs jusqu' ici épargnés.

La période chaude actuelle est favorable à leur activité et nous conseillons aux viticulteurs des régions intéressées de ne pas omettre d'intervenir sur les générations estivales.

.../...

377

Une application acaricide réalisée avant le 5 Août permettra de réduire les possibilités de ponte et par là même les populations au printemps prochain.

A noter qu'il existe des spécialités mixtes à la fois efficaces contre les Araignées rouges et les Vers de la grappe.

GRANDE CULTURE

- POMMES DE TERRE -

MILDIOU

De nouvelles taches de Mildiou ont fait leur apparition dans certaines cultures de variétés sensibles.

Afin de limiter les risques d'extension de cette maladie, on aura soin d'exécuter un traitement fongicide soigné. Cette application est particulièrement nécessaire dans les situations qui ont été soumises récemment à de fortes précipitations orageuses et dont l'arrachage ou le défanage ne sont pas envisagés dans les jours prochains.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de STRASBOURG/ Directeur-Gérant : L. BOUYX.